

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20260420-D\_20-04-2026-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2026  
Publication : 30/04/2026

**Délibération n°20-04-2026-011**

5.3 Désignation de représentants

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 20 avril 2026*

Date de convocation	14 avril 2026
Date d'affichage	14 avril 2026

Membres en exercice	55
Membres présents	47
Votants	52 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le 20 avril à 18h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes de la Chapelle-du-Bois, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents** 47 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Luc BERNARD, M. Emmanuel BOIS, M. Mathieu BONNET-MADIN, Mme Catherine BOSSY, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Bruno CEPRE, Mme Danièle CHARTRAIN, M. Joël CIRON, Mme Dominique COMBE, Mme Christine CORMIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, Mme Sophie DOLLON, M. Jean DUMUR, M. Olivier DURAND, Mme Patricia ÉDET, Mme Amandine FOURNIER, Mme Odile GESLIN, M. Alexis GITS, Mme Angélique GOURAUD, M. Thierry GUÉRIN, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Éric LECOMTE, Mme Sylvie LEMOINE, M. Nicolas MARHADOUR, M. Dominique MORANCÉ, M. Christophe MOTRON, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Éric PAPILLON, Mme Émilie PAPIN, M. Willy PAUVERT, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Frédéric POURRIOT, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Marie-Claude ROUILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Guy WERMEISTER.

**Etaient représentés** : 1 - M. Éric DESCOMBES représenté par M. Éric LECOMTE.

**Pouvoirs** : 5 – Mme Caroline LERAT ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à M. Thierry GUÉRIN, Mme Céline PELLETIER ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Émilie PEROUX ayant donné pouvoir à M. Régis BOURNEUF, Mme Christelle POURCEAU ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT.

**Etaient excusés** : 3 - M. Michaël LEBLANC, M. Roland MARCOTTE, Mme Laëtizia VEEGAERT.

**Secrétaire de séance** : M. Pascal BOURGOIN.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

## GOUVERNANCE : DESIGNATION AU SEIN DE L'AGENCE FRANCE LOCALE (AFL)

Le Conseil de communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le rapport du Président,  
Après en avoir délibéré,

**EST INFORME** que la Communauté de Communes participe aux assemblées générales de l'Agence France Locale (banque publique détenue à 100% par des collectivités) en qualité de sociétaire.

**PREND ACTE** que le Conseil communautaire doit désigner un représentant titulaire et un suppléant.

Le Président propose la candidature de M. Jannick NIEL en sa qualité de Vice-Président en charge des Finances et comptes publics au poste de titulaire.  
Il enregistre les candidatures de M. Alexis GITS et M. Mathieu BONNET-MADIN au poste de suppléant.

**DECIDE** à l'unanimité des membres votants de ne pas procéder au vote sous la forme d'un scrutin secret en application de l'article L.2121-21 du CGCT.

Ont obtenu :

Pour le siège de titulaire :	
✎ M. Jannick NIEL	Unanimité
Pour le siège de suppléant :	
✎ Mme Alexis GITS	25 voix
✎ M. Mathieu BONNET-MADIN	15 voix

**DESIGNE** pour siéger au sein de l'Agence France Locale-Sarthe les élus comme suit :

Titulaire	Suppléant
M. Jannick NIEL (Cherré-Au)	M. Alexis GITS (La Ferté-Bernard)

**AUTORISE** le représentant titulaire de la Communauté de Communes du Perche Emeraude ainsi désigné à accepter toutes autres fonctions qui pourraient lui être confiées dans le cadre de la représentation au sein du Groupe Agence France Locale (notamment au sein du Conseil d'Administration, présidence, vice-présidence, Comités spécialisés, etc.), dans la mesure où ces fonctions ne sont pas incompatibles avec ses attributions.

Fait et délibéré en séance publique

Le 20 avril 2026

Pour extrait conforme

Le 21 avril 2026

Le Secrétaire de séance

M. Pascal BOURGOIN

Le Président

M. Didier REVEAU